

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER - AGENCEUR



DOCUMENT DE LIAISON

SERVICE ACADEMIQUE DE
L'APPRENTISSAGE

Le Recteur de l'Académie de
Strasbourg

Gérald CHAIX

CFA – ENTREPRISE

Cahier des charges de la formation

Janvier 2008

L'ENTREPRISE

Dénomination :
Adresse :
.....
(: : :
Courriel :
Chef d'entreprise :
Maître d'apprentissage :

L'APPRENTI(E)

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
(: Courriel :

LE REPRESENTANT LEGAL

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
(: Courriel :

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation :
Adresse :
.....
(: : :
Courriel :
Directeur :
Directeur Adjoint :
Professeur chargé du suivi
- année scolaire : ____/____ :
- année scolaire : ____/____ :

LE CONTRAT

Date de début : Date de fin :

Diplôme préparé en q Ponctuel q Contrôle en cours de formation

LE DOCUMENT DE LIAISON:

1. OBSERVATIONS GENERALES

Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, **le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA.**

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de conseillers de l'enseignement technologique, de responsables pédagogiques et d'enseignants, le présent document est élaboré à partir de l'observation du vécu du métier en entreprise. **Les tâches recensées sont les supports des compétences et des savoirs technologiques associés,** mentionnés dans le référentiel du Baccalauréat Professionnel de technicien Menuisier - Agenceur.

Les contenus de formation se répartissent en 6 activités :

- **préparation, fabrication,**
- **pose, installation de menuiseries et réalisation d'agencements intérieurs et extérieurs,**
- **suivi de réalisation et contrôle qualité,**
- **maintenance des matériels et des ouvrages ou installations existantes,**
- **communication.**

Il s'agit d'un outil évolutif.

Des modifications ou réajustements pourront se faire après bilan de ce document.

Le document de liaison est un véritable cahier des charges de la formation, un outil de positionnement et en aucun cas un document d'évaluation

2. MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT DE LIAISON

Le document de liaison est présenté et explicité aux Maîtres d'apprentissage :

- par l'inspecteur de l'apprentissage lors de la déclaration en vue de l'accueil d'apprenti(e)s ou lors de sa visite en entreprise
- lors de la formation pédagogique du maître d'apprentissage
- **par le CFA au début de la formation de l'apprenti(e) et lors de la visite pédagogique en entreprise**

Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels tout au long de la formation. Il est l'outil de référence qui permet :

Au maître d'apprentissage :

- de choisir et confier à l'apprenti(e) des tâches appropriées en fonction des capacités à atteindre
- de mieux connaître le contenu et la progression de la formation professionnelle
- de positionner l'apprenti(e) tout au long de sa formation

A l'équipe pédagogique du CFA :

- d'organiser sa progression en tenant compte du vécu en entreprise
- d'élaborer des outils d'accompagnement (grille d'évaluation, fiches bilans,...)

A l'apprenti(e) :

- d'avoir un aperçu global de sa formation professionnelle
- de comprendre la complémentarité du CFA et de l'entreprise
- de jouer un rôle actif dans sa formation et d'être plus responsable
- de s'auto positionner

En complément du document de liaison, des outils pédagogiques peuvent être réalisés par les enseignants du CFA, notamment :

- des fiches navettes CFA / Entreprises servant à guider la recherche de l'apprenti(e) et permettant à l'enseignant de CFA de suivre et d'exploiter le vécu de l'apprenti(e) en entreprise
- des grilles d'évaluation ou fiches bilans permettant
 - aux deux partenaires de la formation de positionner l'apprenti(e) de façon régulière et concertée en fonction des objectifs à atteindre
 - à l'apprenti(e) d'être informé(e) de l'avancement de sa formation

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL " TECHNICIEN MENUISIER - AGENCEUR "

LE PROFIL DE L'EMPLOI

1. L'EMPLOI ET LA QUALIFICATION

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion...

2. DOMAINE D'INTERVENTION

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés:

- aux habitations individuelles ou collectives,
- aux locaux professionnels : usines et bureaux...
- aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux de culte...

Au sein de l'atelier, il est amené :

- à préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches aux opérateurs,
- à réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage,
- à animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes,

En chantier, il est amené :

- à préparer le processus de mise en oeuvre, organiser la zone de travail et les moyens à mettre en oeuvre,
- à réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement,
- à animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Il peut notamment être en relation avec:

- des représentants des clients et du maître d'oeuvre, des organismes de contrôle...
- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,

avec lesquels il doit être capable de communiquer pour ensuite rendre compte des sollicitations ou difficultés rencontrées.

LE REGLEMENT D'EXAMEN

Epreuves		Unite	Coef	Mode	Durée
E.1 : Epreuve scientifique et technique			6		
Sous épreuve E.11 : Analyse technique d'un ouvrage		U.11	3	Ponctuel Écrit	4h
Sous épreuve E.12 : Mathématiques et sciences physiques		U.12	2	Ponctuel écrit	2h
Sous épreuve E.13 : Travaux pratiques de sciences physiques		U.13	1	Pratique	45 min
E.2 : Epreuve de technologie Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre sur chantier		U.2	3	CCF	
E.3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			8		
Sous épreuve E.31 : Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise		U.31	3	CCF	
Sous épreuve E.32 : Fabrication d'un ouvrage		U.32	3	CCF	
Sous épreuve E.33 : Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier		U.33	2	CCF	
E.4 : Epreuve de langue vivante		U.4	2	Ecrit	2h
E.5 : Epreuve de français, histoire, géographie			5		
Sous épreuve E.51 : Français		U.51	3	Ecrit	2h30
Sous épreuve E.52 : Histoire - géographie		U.52	2	Ecrit	2h
E.6 : Epreuve d'éducation artistique, arts appliqués		U.6	1	CCF	
E.7 : Epreuve d'éducation physique et sportive		U.7	1	CCF	
Epreuves facultatives (1) Longue vivante Hygiène prévention secourisme		UF.1 UF.2		Oral CCF	20 min

(1) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de ('attribution d'une mention

LA FORMATION

La formation des apprenti(e)s est assuré conjointement en entreprise et au CFA. Le CFA intervient en complément de l'action du maître d'apprentissage.

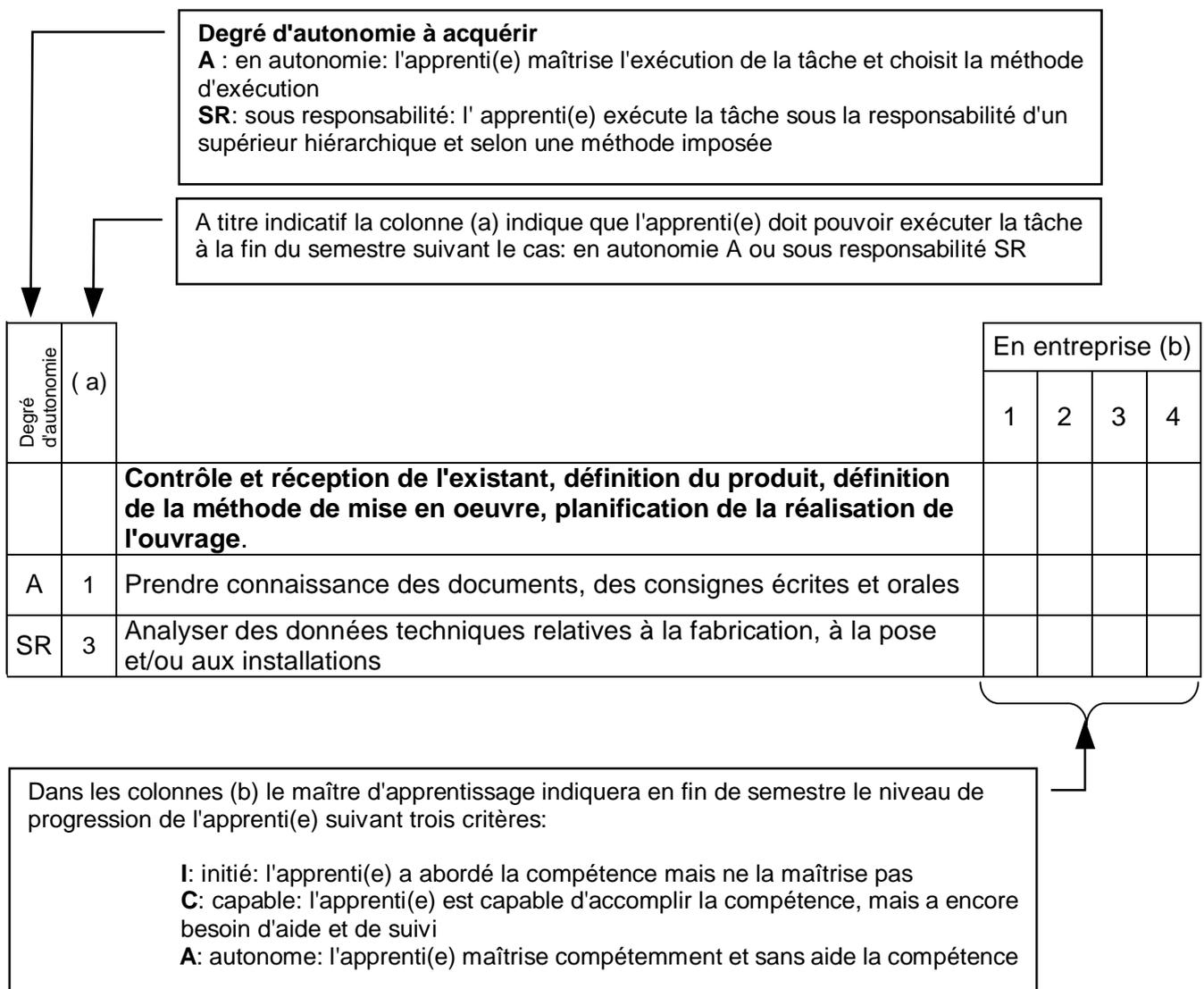
En particulier les activités confiées à l'apprenti(e) en entreprise vont lui permettre tout au long de sa formation de développer des compétences.

1. LA PROGRESSION EN ENTREPRISE

Les différentes tâches sont regroupées suivant 6 activités:

- 1- de préparation
- 2- de fabrication
- 3- de pose, installation de menuiseries et réalisation d'agencements intérieurs et extérieurs
- 4- de suiti de réalisation et contrôle qualité
- 5- de maintenance des matériels et des ouvrages ou installations existantes
- 6- de communication

Comment sont planifiées les tâches?



1 - PREPARATION:

Degré d'autonomie	(a)		En entreprise (b)			
			1	2	3	4
		Contrôle et réception de l'existant, définition du produit, définition de la méthode de mise en oeuvre, planification de la réalisation de l'ouvrage.				
A	1	Prendre connaissance des documents, des consignes écrites et orales				
SR	3	Analyser des données techniques relatives à la fabrication, à la pose et/ou aux installations				
SR	3	Relever des cotes pour l'exécution d'ouvrages ou d'espaces à agencer				
A	2	Vérifier les supports d'un ouvrage, d'un espace à agencer				
SR	4	Identifier les moyens humains et matériels de l'entreprise				
A	3	Rechercher, comparer et choisir des solutions techniques				
A	3	Établir ou compléter les plans d'exécution (croquis, dessin de détail...)				
A	3	Réaliser les tracés d'atelier ou de chantier				
A	2	Établir le quantitatif des matériels et des matériaux à mettre en oeuvre				
A	3	Définir une méthode de travail				
A	3	Élaborer un processus et/ou un mode opératoire de fabrication, de pose				
SR	4	Planifier une réalisation, un agencement (fabrication, mise en oeuvre)				
A	3	Établir les documents de fabrication, de mise en oeuvre et de suivi				

Dans les colonnes (b) le maître d'apprentissage indiquera en fin de semestre le niveau de progression de l'apprenti(e) suivant trois critères:

I: initié: l'apprenti(e) a abordé la compétence mais ne la maîtrise pas

C: capable: l'apprenti(e) est capable d'accomplir la compétence, mais a encore besoin d'aide et de suivi

A: autonome: l'apprenti(e) maîtrise compétemment et sans aide la compétence

2 - FABRICATION:

Degré d'autonomie	(a)	Organisation et préparation de la fabrication, usinage, mise en forme, placage des éléments, montage, installation des quincailleries, des accessoires.... finition et traitement, logistique	En entreprise (b)			
			1	2	3	4
A	2	Préparer les postes de travail : usinage, montage, finition, contrôle, charger et décharger les ouvrages et assurer leur livraison				
A	3	Réaliser des gabarits, des appareillages et des montages				
A	1	Optimiser et préparer les matériaux et les produits				
A	2	Usiner des profils, des liaisons et des formes sur des machines conventionnelles, à positionnement numérique et à commande numérique				
A	2	Mettre en forme des éléments cintrés sur un seul plan dans un moule				
A	1	Plaquer des panneaux, des surfaces				
A	1	Effectuer les opérations de montage				
SR	2	Préparer les surfaces et appliquer les produits de traitement et de finition				
A	2	Poser les quincailleries et les accessoires				
A	2	Effectuer le remplissage de parties claires, d'ossatures.. (vitres, miroirs, panneaux...)				
SR	3	Adapter, intégrer un produit semi-fini et/ou sous-traité				
A	1	Conditionner, stocker				

Dans les colonnes (b) le maître d'apprentissage indiquera en fin de semestre le niveau de progression de l'apprenti(e) suivant trois critères:

I: initié: l'apprenti(e) a abordé la compétence mais ne la maîtrise pas

C: capable: l'apprenti(e) est capable d'accomplir la compétence, mais a encore besoin d'aide et de suivi

A: autonome: l'apprenti(e) maîtrise compétemment et sans aide la compétence

3 - POSE, INSTALLATION DE MENUISERIES ET REALISATION D'AGENCEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS :

Degré d'autonomie	(a)	Organisation, mise en œuvre et suivi de chantier	En entreprise (b)			
			1	2	3	4
A	1	Vérifier et mettre en place les dispositifs de sécurité et de protection individuelle et collective				
A	4	Organiser les zones d'intervention				
A	1	Déposer les ouvrages existants, stocker et trier les déchets				
A	1	Approvisionner les ouvrages, les matériaux, les produits				
A	2	Relever ou tracer les référentiels et implanter l'ouvrage				
A	2	Préparer les supports nécessaires à la pose				
A	2	Préparer et ajuster les ouvrages				
A	1	Répartir et tracer les fixations				
A	1	Assurer la mise en position et le maintien provisoire des ouvrages				
A	2	Fixer, solidariser les ouvrages aux supports				
A	2	Mettre en oeuvre les produits d'étanchéité, d'isolation et de jointoiement				
A	3	Installer les habillages, les miroiteries, les produits verriers				
A	3	Installer des équipements techniques intégrés, des éléments de décoration et des accessoires				
A	4	Effectuer des opérations de finition périphériques aux travaux d'agencement				

Dans les colonnes (b) le maître d'apprentissage indiquera en fin de semestre le niveau de progression de l'apprenti(e) suivant trois critères:

I: initié: l'apprenti(e) a abordé la compétence mais ne la maîtrise pas

C: capable: l'apprenti(e) est capable d'accomplir la compétence, mais a encore besoin d'aide et de suivi

A: autonome: l'apprenti(e) maîtrise compétemment et sans aide la compétence

4 - SUIVI DE REALISATION ET CONTROLE QUALITE:

Degré d'autonomie	(a)		En entreprise (b)			
			1	2	3	4
A	2	Contrôler la qualité et la quantité des matériels, des matériaux et des produits				
SR	4	Évaluer l'avancement des travaux et proposer des ajustements				
A	2	Renseigner des documents de suivi				
A	3	Vérifier la conformité d'une réalisation finie				
SR	4	Participer aux réunions de chantier				

5- MAINTENANCE DES MATERIELS ET DES OUVRAGES OU INSTALLATIONS EXISTANTES:

Degré d'autonomie	(a)		En entreprise (b)			
			1	2	3	4
A	1	Effectuer la maintenance de 1 ^{er} niveau des machines fixes, portatives et des outillages				
SR	2	Identifier un dysfonctionnement et participer à la recherche de solutions correctives				
A	1	Vérifier et maintenir en bon état l'aire de travail, en atelier et sur chantier				
A	3	Assurer l'entretien, la maintenance d'un ouvrage ou d'une installation				
A	3	Proposer des améliorations et réparer l'ouvrage				

6- COMMUNICATION:

Degré d'autonomie	(a)		En entreprise (b)			
			1	2	3	4
A	1	Rendre compte de son travail, des informations et des observations				
A	3	Communiquer avec les différents partenaires				
A	3	Participer à des groupes de travail				

Dans les colonnes (b) le maître d'apprentissage indiquera en fin de semestre le niveau de progression de l'apprenti(e) suivant trois critères:

I: initié: l'apprenti(e) a abordé la compétence mais ne la maîtrise pas

C: capable: l'apprenti(e) est capable d'accomplir la compétence, mais a encore besoin d'aide et de suivi

A: autonome: l'apprenti(e) maîtrise compétemment et sans aide la compétence

2. LA PROGRESSION AU CFA:

L'utilisation des outils et les connaissances seront abordés au cours de la période semestrielle indiquée

LES SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

SEMESTRE			
1	2	3	4

1 - L'entreprise et son environnement

1.1 - Les intervenants	■			
1.2 - Le déroulement d'une opération de construction	■			
1.3 - Les systèmes économiques		■		

2- La communication technique

2.1 - Les systèmes de représentation	■			
2.2 - Les documents techniques	■	■		
2.3 - Les outils de communication		■		

S 3- Le confort de l'habitat

3.1- L'isolation thermique			■	
3.2- L'isolation phonique et la correction acoustique			■	
3.3- L'étanchéité à l'eau			■	
3.4- L'étanchéité à l'air			■	
3.5- L'ambiance visuelle			■	
3.6- L'aération et la ventilation des logements			■	
3.7- La protection incendie			■	
3.8- L'accessibilité et la sécurité des personnes			■	
3.9- L'ergonomie en agencement et ameublement			■	

S 4 - La mécanique et la résistance des matériaux

4.1 - Le système constructif de l'ouvrage	■	■		
4.2 - La statique	■	■		
4.3 - La résistance des matériaux			■	■
4.4 - Les liaisons et la stabilité de l'ouvrage			■	■
4.5 - Vérification et dimensionnement			■	■

S 5 - Les ouvrages

5.1 - Les généralités	■			
5.2 - L'étude des ouvrages	■			

S 6 -Les matériaux, les produits et les composants

6.1 - Les matériaux	■	■		
6.2 - Le matériaux connexes	■	■		
6.3 - Les produits	■	■	■	
6.4 - Les composants	■	■		

S 7 - Les moyens et techniques de fabrication et de mise en oeuvre sur chantier

7.1- Les moyens et techniques de fabrication	■	■		
7.2- Les outillages de coupe	■	■		
7.3- La cinématique de la coupe	■	■		
7.4- Les moyens et techniques d'assemblage et de montage	■	■		
7.5- Les moyens et techniques de mise en forme et de placage	■	■		
7.6- Les moyens et techniques de finition et de traitement	■	■		
7.7- Les moyens et techniques de contrôle	■	■		
7.8- Les moyens et techniques de manutention, conditionnement, stockage et chargement	■	■		
7.9- Les moyens et les techniques de mise en oeuvre sur chantier	■	■	■	

S 8 - La santé et la sécurité au travail

8.1- Les principes généraux, prévention, connaissances des risques				
8.2- La conduite à tenir en cas d'accident				
8.3- Les manutentions manuelles et mécaniques				
8.4- La protection du poste de travail et de l'environnement				
8.5- Les risques spécifiques				

S 9 - L'organisation et la gestion de fabrication et de chantier

9.1- L'organisation du processus de fabrication et de mise en oeuvre sur chantier				
9.2- La gestion des temps et des délais				
9.3- La gestion des coûts				
9.4- La gestion de la qualité				
9.5- La gestion de la maintenance				
9.6- La gestion de la sécurité				

LES FICHES NAVETTES

(voir page suivante)

Les fiches navettes CFA / Entreprises servent à consigner les activités confiées à l'apprenti(e) et permettent à l'enseignant de CFA de suivre et d'exploiter le vécu de l'apprenti(e) en entreprise

Elles permettent aux différents partenaires de la formation d'observer la progression de l'apprenti(e). Le maître d'apprentissage ainsi que les enseignants du CFA y consignent la progression de l'apprenti(e) de façon suivie et régulière.

Chaque semaine "entreprise" l'apprenti(e) décrit les tâches qui lui sont confiées durant la semaine et le tuteur positionne l'apprenti(e) suivant trois critères:

I: initié: l'apprenti(e) a abordé la compétence mais ne la maîtrise pas

C: capable: l'apprenti(e) est capable d'accomplir la compétence, mais a encore besoin d'aide et de suivi

A: autonome: l'apprenti(e) maîtrise compétemment et sans aide la compétence.

Lors de chaque passage en CFA, l'apprenti(e) remet la fiche navette à son professeur d'enseignement professionnel

L'ensemble des fiches navettes permettront à l'apprenti(e) de rédiger le rapport d'activité: support de l'évaluation de la sous épreuve E31b : suivi d'une production en entreprise

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISIER - AGENCEUR

Nom de l'apprenti(e):

Nom de l'entreprise:

Semaine n° du au

Activités réalisées en entreprise: L'apprenti(e) décrit les activités réalisées dans l'entreprise au cours de la semaine	Degré d'autonomie à compléter par le tuteur		
	I	C	A

I = Initié C = Capable A = Autonome

Visa du tuteur:

Visa du professeur:

Rédacteur du document de liaison :

M. HAERINGER Dominique - Professeur agrégé en Génie Civil au CFA Schweisguth Séléstat

Sous la responsabilité de :

M. STOCKER Yves – Directeur adjoint du CFA Schweisguth Séléstat

Document validé par :

M. JARRY Francis – Inspecteur de l'Education Nationale – Enseignements techniques

En janvier 2008